

LA GESTION DU FONDS EN EUROS DE CARDIF ASSURANCE VIE

Données Cardif Assurance Vie au 28 juin 2019

Analyse de la stratégie de gestion du fonds en euros au cours du 1^{er} semestre 2019

Analyse par Julien Bordeaux, gérant d'actifs au sein de la Direction des Gestions d'Actifs de BNP Paribas Cardif.

Quelle a été votre stratégie sur la partie actions ?

Une succession de perturbations politiques, comme le Brexit et la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, ont pesé sur les marchés fin 2018. Au premier trimestre 2019, nous avons profité du niveau de valorisation attrayant des actions, ainsi que du changement de politique monétaire de la FED (Réserve Fédérale des États-Unis), pour augmenter notre exposition. Profitant d'une hausse de l'ordre de 15 % des principaux indices actions depuis le début de l'année, et en l'absence d'amélioration des perspectives économiques mondiales, nous avons réduit notre surexposition au cours du deuxième trimestre.

Quelle a été votre stratégie sur le portefeuille obligataire ?

En tout début d'année 2019, nous avons profité d'une légère amélioration des conditions de taux en Europe pour renforcer la partie obligataire. La priorité a été donnée aux obligations d'entreprise après leur baisse durant le quatrième trimestre 2018. Les taux longs terminent le semestre à des niveaux extrêmement bas, notamment sur les obligations d'État françaises à 10 ans, qui touchent pour la première fois le niveau de 0 %.

De quoi sont composés les autres actifs et quel est leur objectif ?

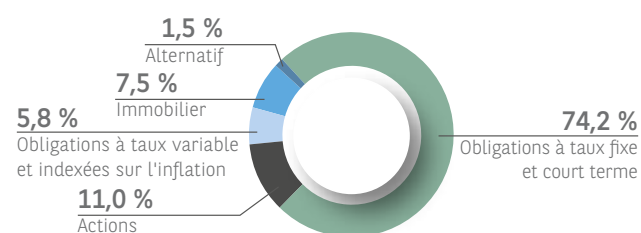
Les autres actifs du Fonds en euros sont composés d'actifs immobiliers, d'investissements dans des sociétés non cotées, de projets d'infrastructure, ainsi que d'investissements de diversification de taux tels que les obligations à haut rendement et les prêts à l'économie. Ces actifs offrent des perspectives de rendement complémentaire par rapport aux actifs classiques. La part de ces investissements dans le portefeuille est limitée mais progresse graduellement au fil des années et contribue à la bonne tenue du rendement du fonds.

Quels choix avez-vous opérés dans le domaine de l'immobilier ?

La part des actifs immobiliers dans le Fonds en euros est restée stable depuis le début de l'année. Le portefeuille, composé principalement de bureaux, de commerces et de logements, poursuit sa diversification avec de nouveaux investissements dans le secteur de la santé et de l'hôtellerie.

Composition du Fonds en euros

de Cardif Assurance Vie au 28/06/2019



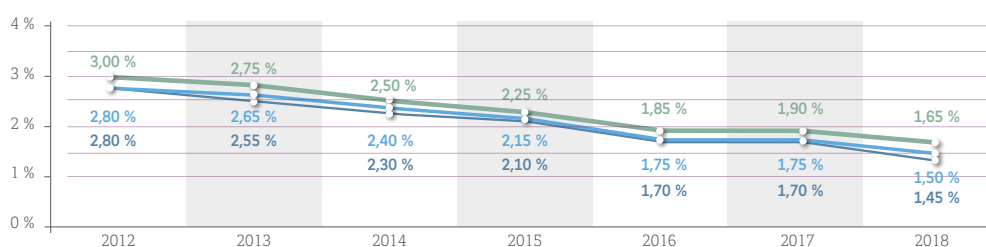
Valeur du Fonds en euros

au 28/06/2019

119,9 Milliards d'euros

Taux de rendement annuels nets* du Fonds en euros

du contrat BNP Paribas Multiplacements 2



Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs

* Nets de frais de gestion du contrat d'assurance vie, hors incidence des frais d'entrée sur versement, d'arbitrage et hors prélèvements fiscaux et sociaux.

■ Taux de rendement annuels nets pour un montant de versements nets de rachats supérieur ou égal à 150 000 € (frais de gestion annuels max de 0,30 %)

■ Taux de rendement annuels nets pour un montant de versements nets de rachats supérieur ou égal à 37 500 € et inférieur à 150 000 € (frais de gestion annuels max de 0,50 %)

■ Taux de rendement annuels nets pour un montant de versements nets de rachats inférieur à 37 500 € (frais de gestion annuels max de 0,70 %)

Zoom sur les obligations

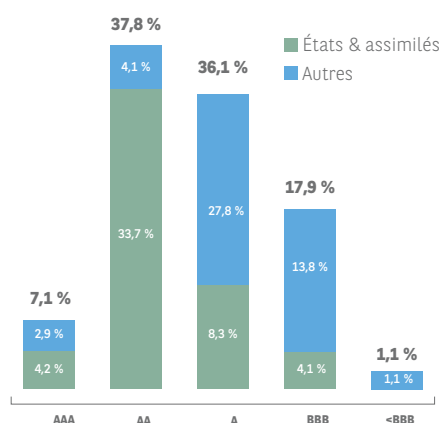
Les achats de début d'année ont porté sur des maturités moyennes de 12 ans à un taux d'environ 1,60 %, principalement sur des obligations d'entreprise. Nous avons profité de la

hausse de leur rémunération à la fin de l'année 2018 pour renforcer nos positions début 2019 de manière significative. Les investissements ont porté sur des émetteurs financiers

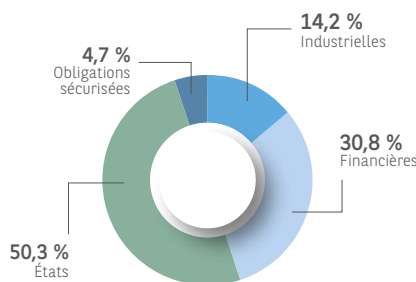
et industriels. Des prises de bénéfices ont été réalisées sur des obligations d'État italiennes de maturité longue suite à la baisse des taux durant le second trimestre 2019.

Un portefeuille de bonne qualité

La notation du portefeuille reste de bonne qualité avec une note moyenne de « A+ ».



Répartition de la partie obligataire



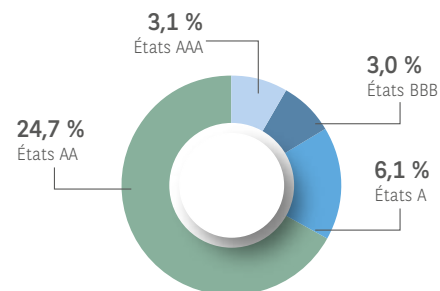
5 principaux émetteurs du secteur financier:

BNP PARIBAS, BPCE, CREDIT AGRICOLE, CREDIT MUTUEL, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

5 principaux émetteurs du secteur de l'industrie:

EDF, ENI, TOTAL, INBEV, ATLANTIA

Exposition aux emprunts d'États 36,9 % de l'actif Global



Notation prudente** des États au 28/06/2019

AAA : Allemagne, agences européennes
AA : France, Belgique, Autriche, Finlande, République Tchèque
A : Slovaquie, Espagne, Pologne, Irlande
BBB : Italie, Portugal

** La notation correspond à la note prudente des agences Standard & Poor's et Moody's

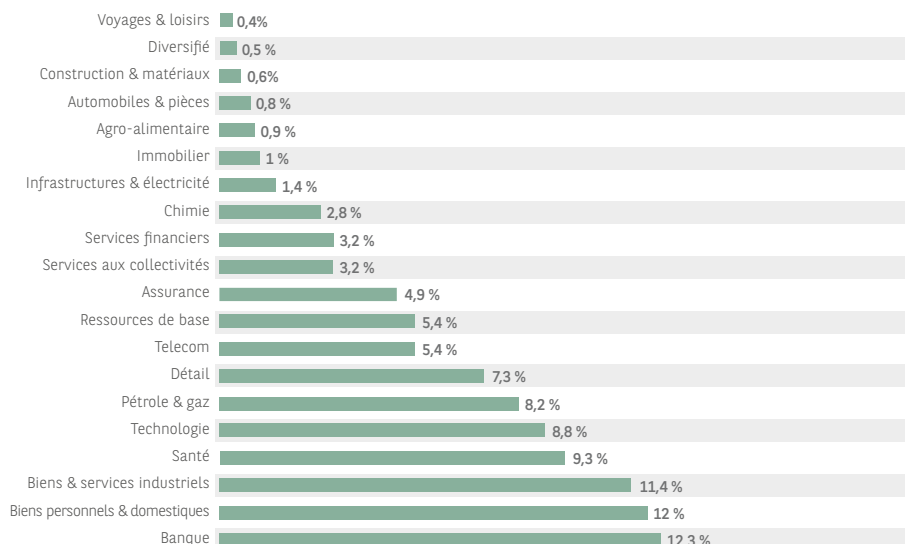
Zoom sur les actions

Des investissements importants ont été réalisés sur les marchés actions de la zone euro et américains au début du premier trimestre en raison du changement de politique monétaire annoncé en janvier 2019 par la FED. Au deuxième trimestre, en l'absence d'une amélioration

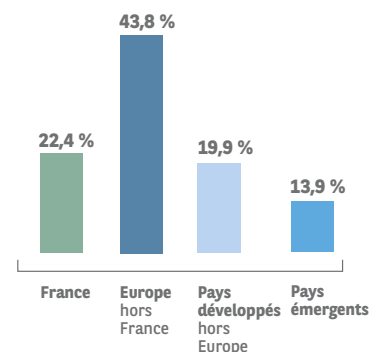
tangible de l'économie mondiale, nous avons mis à profit la forte hausse des marchés actions pour alléger notre exposition. Nos ventes se sont concentrées sur les marchés de la zone euro, en raison de ses perspectives de croissance moins favorables que celles des

États-Unis, alors que les deux zones ont affiché des performances boursières semblables depuis le début de l'année.

Répartition par secteur économique



Répartition par zone géographique



BNP Paribas Cardif, un investisseur responsable et engagé

L'investissement socialement responsable (ISR) est au cœur de notre stratégie d'investissement depuis plus de 10 ans. Dans notre fonds en euros, nous sélectionnons des supports de placement qui réunissent des perspectives de performance financière pour nos clients et un impact positif sur la Société.

Comprendre notre démarche d'investissement responsable

Chaque classe d'actifs de notre Fonds en euros est gérée de manière spécifique :

Obligations corporate et actions détenues en direct	OPCVM actions	Infrastructure private equity	Obligations d'État
<p>› Étape 1 : nous analysons les entreprises dont l'activité porte sur des secteurs sensibles. Ces contrôles peuvent aboutir à des restrictions, voire une exclusion de notre univers d'investissements.</p> <p>› Étape 2 : nous intégrons dans nos choix d'investissements des critères extra-financiers (ESG)* qui prennent en compte la gouvernance d'une entreprise, son impact sur l'environnement et la Société.</p> <p>› Étape 3 : nous sélectionnons des entreprises peu polluantes ou qui mettent en place une stratégie de transition énergétique pour réduire leur empreinte carbone.</p>	<p>Nous renforçons nos investissements sur des fonds intégrant des critères ESG, y compris des fonds ISR thématiques (énergies renouvelables, alimentation et hygiène, traitement de l'eau, bien-être au travail, etc.).</p>	<p>Nous prenons en compte les critères ESG pour la sélection des fonds et des sociétés de gestion.</p>	<p>Nous sélectionnons des émetteurs ayant ratifié les principaux traités internationaux en matière de respect des droits du travail et des droits humains.</p>

83 % des actifs du Fonds en euros ont fait l'objet d'une analyse ESG en 2018.

Zoom sur nos actifs immobiliers

Nous prenons en compte les critères ESG pour la sélection des fonds immobiliers :

- Critère Environnemental :**
 - Mesure de la consommation énergétique annuelle de nos bâtiments avec un objectif de -30 % entre 2011 et 2020.
- Critère Social :**
 - 2 exemples d'investissements à impact positif :
 - **Engagement de 160 millions d'euros dans des fonds de logement intermédiaire** (FLI 1 et FLI 2) qui financent la construction de logements neufs à loyer modéré dans des grandes villes françaises (Paris, Lyon, Marseille et Montpellier). Chaque locataire économise 1 300 euros

par an en moyenne. 2 500 logements ont été livrés en 2018 et plus de 18 000 sont prévus en 2019.

- **Engagement de 20 millions d'euros dans le fonds Hémisphère** qui a financé 6 000 places d'hébergement d'urgence et accompagne plus de 9 000 personnes en situation de précarité (scolarisation des enfants, accès aux droits sociaux...).



- Critère Gouvernance :**
 - Participation à des groupes de travail sur l'immobilier responsable.

2,410 milliards d'euros investis dans l'immobilier à impact positif en 2018.

* Le critère environnemental tient compte notamment de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la prévention des risques environnementaux, et de la gestion des déchets; le critère social prend en compte par exemple la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, la chaîne de sous-traitance (supply chain) et le dialogue social; le critère de gouvernance vérifie principalement l'indépendance du conseil d'administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.

BNP PARIBAS

S.A. au capital de 2 499 597 122 € - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant C.E. FR76662042449 - ORIAS n° : 07 022 735
Siège social : 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris

CARDIF ASSURANCE VIE

S.A. au capital de 719 167 488 € - Immatriculée sous le n° 732 028 154 RCS Paris - N° TVA intracommunautaire - FR 12732028154
Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 42 83 00 - Entreprise régie par le Code des assurances



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change